



ACCES

Se garer au village de Chanolles, deux ou trois places près du mémorial en souvenir de l'accident d'avion de 1948 à l'entrée du village.

PRESENTATION

Ballade relativement courte, permettant de contempler le squelette de l'ichtyosaure daté d'environ 200 millions d'années. Celui-ci «repose» dans un site sauvage en haut d'une robine. Sur le sentier, la flore est riche et les chamois fréquentent souvent les pentes traversées.

DIFFICULTES

Bien que courte, cette promenade traverse des zones ravinées et le sentier n'est pas toujours en bon état. Les pentes sont souvent raides. Au retour, il faut traverser la Chanolette, ce qui peut être compliqué au printemps ou après de fortes pluies : Il ne faut pas s'engager dans la descente sans être sûr que l'on pourra traverser ! (Sentier balisé en jaune jusqu'à l'ichtyosaure.)

DESCRIPTIF

Le sentier est mal balisé au départ : de l'église, il faut monter dans le village et rejoindre un sentier qui part à flanc dans des prairies (Nord). Ce sentier traverse ensuite des bois et passe dans des ravinements, il faut bien repérer pour trouver le passage le plus aisé. Il parvient au point le plus haut, situé en haut d'une crête surplombant la robine, on aperçoit alors, en face (Est), la cabane protégeant le fossile. Le sentier fait alors un large crochet en descente, puis en montée pour rejoindre le site. Au point **1** il faut quitter le sentier pour se rendre en une centaine de mètres à la cabane protégeant le fossile **2**.

Pour redescendre, il faut évidemment revenir au point **1** et entamer une descente raide jusqu'à une piste d'exploitation forestière que l'on prendra à gauche et qui vous emmènera au prix d'une descente rapide dans le lit de la Chanolette **3**. Il faut traverser au mieux celle-ci pour rejoindre la route bien visible. Le retour à Chanolles se fait par la route bordée de très jolis prés fleuris au printemps.

Tracé enregistré le : 10-06-2016

Denivelé : 501 mètres

Denivelé négatif : 489 mètres

Distance parcourue : 6.145 Km

Altitude maximale : 1276 mètres

Altitude minimale : 945 mètres



